

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [isabelle Métivier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/9b1f46f3b807640438bbbbe5>

Date d'obtention : 2021-04-27 16:02:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La trousse Sexto est un outil de travail qui aide les intervenants à intervenir rapidement, efficacement et de manière à recueillir les informations de façon objective sans influencer les réponses de la personne rencontrée. La trousse est un protocole uniforme qui permet de bien cerner la situation et de pouvoir évaluer les interventions appropriées à y apporter.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation m'a permise de connaître l'existence de cet outil (trousse sexto) et de m'en promouvoir si une situation de ce genre arrive dans mon milieu scolaire. Elle nous permet également de mieux comprendre le phénomène et de pouvoir mieux adapter mes interventions sans nuire au système judiciaire advenant d'éventuelles interventions. La formation me permet également de mieux adapter mes interventions et de me guider de façon claire et précise de manière à traiter la situation dans son ensemble (trousse Sexto).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lors de ma rencontre avec l'élève, je comprends qu'il faut compléter la Trousse de manière objective. Ce qui veut dire, en complétant le questionnaire, en posant uniquement les questions de la grille afin d'éviter d'influencer ou de mettre des mots dans la bouche de l'autre. De plus, il faut que je garde en tête de ne jamais consulter les images/vidéos pouvant correspondre à de la pornographie juvénile. Intervenir le plus rapidement possible évite aussi l'aggravation de la situation et de la propagation de la diffusion des images.